

AAPPMA (Société de Pêche)

CUSSEY-SUR-L'OGNON / ETUZ

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 A 18 H

« Salle communale de Cussey-sur L'Ognon »

(Face à l'ancienne boulangerie)

« Convocation de tous les membres actifs »

Présence indispensable. (Procuration exclue)

Ordre du jour :

- Elections du Conseil d'Administration de l'AAPPMA.
Soit : Minimum 7 personnes.
Maximum 15 membres.
- Président – Vice-Président – Trésorier – Secrétaire.
- Election d'un délégué auprès de la Fédération.

Validation de candidature au C.A. de la Fédération
Départementale du Doubs.

Peuvent être candidats au Conseil d'Administration
les membres actifs ayant acquittés la cotisation de l'année
en cours et celle de l'année précédente (2020 -2021).

- Questions diverses.

Possible rafraîchissement dans le respect des règles sanitaires à ce jour.
(*Passe sanitaire obligatoire ou test PCR*).

Daniel RIOU

« Président CUSSEY/ETUZ »